

Discours de bienvenue

11 juin 2015

Fête INTERPRET 10/100/1000

Monsieur le Conseiller fédéral,

Monsieur le chef de la division Intégration au Secrétariat d'Etat aux migrations,

Monsieur le co-président de la Conférence des délégués cantonaux à l'intégration

Madame la Conseillère nationale,

Mesdames et Messieurs les délégués des cantons, les représentants des services d'interprétariat et des institutions de formation,

Mesdames et Messieurs les interprètes communautaires et médiateurs interculturels,

Mesdames et messieurs les représentants des médias,

Mesdames et Messieurs, Chers invités,

C'est pour moi un grand honneur de vous accueillir aujourd'hui au nom de toute l'équipe d'INTERPRET pour cette fête très particulière. 10 ans de professionnalisation de l'interprétariat communautaire et de la médiation interculturelle, 1000 interprètes communautaires certifiés dans les cantons, 100 brevets fédéraux délivrés, c'est une belle étape qui mérite d'être marquée, pas tant pour l'association mais pour les membres qui la constituent, et en tout premier lieu les interprètes eux-mêmes. Au jour le jour, ils assurent la meilleure interface possible entre les migrants arrivés depuis peu en Suisse et les différents services publics et parapublics auxquels ils sont confrontés dans la phase d'adaptation.

Les facettes d'activités d'INTERPRET sont multiples et en continuelle mutation, comme le domaine très mouvant des migrations. Nous devons ici tirer un coup de chapeau à l'OFSP qui, très tôt, a reconnu la nécessité de former les interprètes communautaires ; elle a donné l'impulsion de départ pour un cadre national de certification.

Entre 2005 et aujourd'hui, la prise de conscience du rôle des interprètes s'est amplifiée, la fête d'aujourd'hui en témoigne.

A observer la géopolitique des dernières décennies, les migrations touchent d'autres régions, au gré des conflits et autres cataclysmes. Ces évolutions sont peu prévisibles et les langues « mises à l'honneur », si j'ose dire, varient et peuvent changer très vite dans ce contexte international chahuté. A cet égard, les statistiques nationales des interventions des interprètes communautaires qui sont récoltées depuis 2014 sous la responsabilité d'INTERPRET seront un précieux outil pour l'avenir ; il s'agira de les compléter avec les interventions par téléphone pour avoir une vue d'ensemble aussi précise et complète que possible et assurer ainsi en continu une adaptation adéquate et efficace.

Ainsi le tigrinya, langue de l'Erythrée et de l'Éthiopie, est celle qui a été la plus utilisée en 2014, devant les langues de l'ex-Yougoslavie ; le farsi persan fait son apparition. Cela met en évidence les défis de formation qui attendent les institutions régionales et INTERPRET pour l'avenir : dans ce domaine tout est mouvant, en perpétuelle adaptation.

Mesdames et Messieurs les interprètes communautaires, les médiateurs et médiatrices interculturelles, vous êtes de précieux relais entre les migrants et migrantes nouvellement arrivés et les services que l'Etat met à disposition de la population. Votre intervention est primordiale pour répondre au mieux aux besoins particuliers de cette population spécifique, dans les meilleures conditions d'accueil et d'humanité, et avec la plus grande efficacité

possible. Professionnalisation et certification assurent une qualité de ce travail au service des migrantes et migrants et des professionnels de la santé, du social, de la formation et autres secteurs de la société.

Les interprètes sont très majoritairement des femmes. Le certificat et le diplôme fédéral sont aussi pour ces personnes, une porte d'entrée dans le système professionnel suisse, gage d'une intégration plus facile dans le monde du travail.

La participation active de M. Le Conseiller fédéral Alain Berset, chef du département de l'intérieur, et de M. Gerber et Zuber, respectivement représentants du Secrétariat d'Etat à la migration et des délégués à l'intégration des cantons est une marque de reconnaissance de cette profession et de son rôle dans notre société en grande mutation. Messieurs, soyez remerciés pour les messages que vous nous adresserez.

Je tiens ici à remercier personnellement Michaël Müller, secrétaire général et Margrit Hagenow responsable des cadres de formation et leurs équipes très professionnelles. Merci aussi à l'équipe artistique qui nous présentera toute-à-l'heure le spectacle « Décalage » : nous nous réjouissons de le découvrir.

- Place à la fête, j'ai le plaisir de passer la parole à M. Kurt Zuber, co-président de la Conférence des délégués cantonaux à l'intégration.
- M. Adrian Gerber, chef de la Division intégration au Secrétariat d'Etat aux migrations SEM, vous avez la parole.
- M. Le Conseiller fédéral, c'est un immense plaisir de vous souhaiter la bienvenue et de vous passer la parole.